

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1873.

Crédit supplémentaire de 1,450,000 francs au Département de la Guerre pour l'exercice 1873, et transfert d'une somme de 480,000 francs entre plusieurs articles du budget (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. VAN OVERLOOP.

MESSIEURS,

La section centrale ayant trouvé le projet de loi parfaitement justifié dans l'exposé des motifs, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,

Is. VAN OVERLOOP.

Le Président,

F. SCHOLLAERT.

(1) Projet de loi, n° 31.

(2) La section centrale, présidée par M. SCHOLLAERT, était composée de MM. NOUOME, SMOLDERS, VAN OVERLOOP, DE SMET, DE HAERNE et VLEMINCKX.
